

LA CSH ET LA VILLE D'AMOS CONSIDÈRENT LES BESOINS DE TOUS LES GROUPES DE LA COMMUNAUTÉ

Amos, 6 juin 2017 – La Commission scolaire Harricana (CSH) et la Ville d'Amos considèrent les préoccupations d'un groupe de parents concernant la construction d'un édifice à logements sociaux derrière les écoles Christ-Roi et alternative Harricana. À la lumière de leurs inquiétudes relatives à la sécurité des élèves lors des déplacements piétonniers et à l'aménagement d'espaces verts dans le secteur ouest de la ville, une analyse est réalisée pour répondre à leurs questions.

Le terrain

Historiquement, dans le cadre de l'entente scolaire - municipale, ce terrain a été aménagé et entretenu comme terrain de baseball par la Ville d'Amos. Depuis 2014, il est vacant pour des raisons de sécurité à la suite d'une demande du conseil d'établissement de l'époque auprès de la CSH ainsi que de la Ville d'Amos.

Le développement d'infrastructures sportives du côté ouest ne fait aucunement partie des orientations de la Ville. En 2016, un terrain de baseball a été aménagé en arrière de l'école Sacré-Cœur dans le but de centraliser le développement sportif à proximité des équipements de la CSH près des écoles secondaires.

Le développement social, un atout important pour la communauté

La construction de logements sociaux abordables près d'une école en milieu défavorisé, dont 12 unités seront destinées à des familles monoparentales, s'inscrit directement dans l'engagement des deux partenaires d'intégrer la politique de développement social dans leurs actions.

Les besoins en logements sociaux sont incontournables pour la Ville d'Amos puisqu'ils ont été maintes fois démontrés essentiels en conclusion de plusieurs études réalisées sur le sujet. À partir de différents critères, le Service de l'urbanisme a procédé à la recherche d'un espace pour la construction d'un immeuble devant prévoir le développement d'un second immeuble à proximité du premier.

Cet engagement des partenaires de l'Instance territoriale de l'alliance de la MRC d'Abitibi consiste à lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté. Elle démontre également que nos élus sont soucieux des problématiques et de l'amélioration constante du cadre de vie de la communauté amossoise. Selon la présidente de la CSH, madame Annie Quenneville « ce projet de construction de logements sociaux s'avère compatible avec l'aménagement d'espace vert pour tous les membres de la communauté. Il offre même des opportunités de développement social innovateur. »

- 30 -

Renseignements CSH Johanne Godbout, secrétaire générale (819) 732-6561 poste 2268 Sources Johanne Godbout, secrétaire générale Lucie Veillette, agente d'information

Renseignements Ville d'Amos Sébastien D'Astous, maire (819) 732-3254



